



afges
les étudiants d'Alsace

Dossier de Presse

Strasbourg, le 3 septembre 2013

Le coût de la rentrée étudiante en Alsace en 2013



Le coût de la rentrée étudiante en Alsace en 2013

L'AFGES a mené, au cours de l'été, une enquête afin de déterminer le budget moyen des étudiants à la rentrée. Pour la 8^{ème} année consécutive, tous les frais de vie et d'études ont été pris en compte : logement, repas, inscription, frais divers, etc. ; et chaque poste de dépense est passé au crible. Pour la deuxième fois cette année, dans un contexte de régionalisation de l'enseignement supérieur, et alors que l'AFGES est devenue, en février 2013, la fédération des étudiants d'Alsace, le coût de la rentrée est étudié pour l'ensemble des étudiants des quatre principales villes universitaires : Strasbourg, Mulhouse, Colmar et Haguenau.

Les dépenses et les ressources	3
• Le logement	3
○ Les loyers	3
○ Autour du logement	3
• Les droits d'inscription	5
• Les transports en commun	6
• La santé	7
○ Se soigner	7
○ S'alimenter	7
• Les autres postes de dépenses	9
○ L'accès à la culture et au sport	9
○ Se documenter	9
○ Frais divers	9
• Les aides sociales	10
Les évolutions des principaux postes de dépenses	11
• Le logement social étudiant	11
• La restauration universitaire	11
• Les frais d'inscription	12
Les budgets moyens	13
• Budget moyen 2013 de rentrée en Alsace	13
• Budget moyen 2013 par ville d'études	14
• Evolution des budgets depuis 2007	15
Communiqué - Coût de la rentrée étudiante 2013 en Alsace : une hausse bien supérieure à la moyenne nationale	16

Les dépenses et les ressources

- **Le logement**

- Les loyers

L'offre du CROUS

- Chambre classique (9 - 10 m²) non rénovée : **163,41 €**
- Chambre classique rénovée : **179,24 €**
- Chambre classique rénovée avec sanitaires : **249,87 €**
- Studette 18m² : **399,10 €** charges comprises.

Le parc privé

80 % des étudiants alsaciens sont décohabitants¹ (qui n'habitent plus chez leurs parents) et dépensent entre **163,41 €** et **916,2 €** par mois pour payer leur loyer sans les charges. La moyenne étant de **412 €** par mois en Alsace²

- Autour du logement

Le dépôt de garantie

Dépôt de garantie à partir de **163,41 €** selon le type de chambre payable d'avance (au CROUS).

Depuis le 1^{er} Janvier 2010, le Loca-Pass ne couvre plus que les loyers du parc social (CROUS, HLM), ce qui accentue, encore, les difficultés rencontrées par beaucoup d'étudiants. Rappelons que seul 1 étudiant sur 10 peut aujourd'hui bénéficier d'un logement social et donc, désormais, de l'avance loca-pass.

Le Gouvernement propose la mise en place dès la rentrée 2013 d'un dispositif permettant à l'Etat de se porter garant pour des étudiants dont la situation ne permet pas de fournir de caution locative aux propriétaires. Cette caution s'adressera tout particulièrement aux étudiants issus de familles monoparentales, mais aussi aux étudiants étrangers ou indépendants de leur famille. Elle concernera en 2013 1.500 à 2.000 étudiants et sera généralisée en 2014, pour toucher 14.000 à 20.000 étudiants à terme d'après la ministre.

Les autres charges

- Assurance à partir de **26 €** par mois (exemple du premier tarif MGEL).
- Les étudiants strasbourgeois dépensent entre **0 et 254,5 €** de charges (électricité, gaz) par mois. La moyenne étant de **56 €** par mois³.

¹ Source : enquête 2013 « L'attractivité des campus alsaciens », réalisée par l'AFGES avec l'Institut de démographie de l'Université de Strasbourg, la MGEL, et les villes de Strasbourg, Mulhouse, Colmar et Haguenau, à paraître le 24 septembre 2013.

² Source: Enquête Vie Étudiante 2012 : « Les conditions de vie et d'études des étudiants Alsaciens » – AFGES, données actualisées avec l'indice des prix à la consommation.

³ Source: Enquête Vie Étudiante 2012 : « Les conditions de vie et d'études des étudiants Alsaciens » – AFGES, données actualisées avec l'indice des prix à la consommation.

- Téléphonie mobile : au minimum une recharge sans abonnement par mois (10 €), l'abonnement peut aller jusqu'à 50 € par mois selon l'opérateur et le type de forfait. A noter tout de même l'arrivée courant 2012 de nouvelles offres téléphoniques qui ont diminué de façon significative le prix des forfaits téléphoniques et proposant des offres illimitées aux alentours de 20 €.
- Possibilité d'une connexion Internet dans certains foyers ou résidences universitaires, à partir de 10 € par mois, alors que le forfait Internet + téléphonie fixe chez la plupart des opérateurs se situe autour de 30 €.
- Environ 450 € de meubles à l'emménagement (IKEA), pour un logement non meublé.

- **Les droits d'inscription**

Ci-après, le prix des droits d'inscription nationaux, hors frais supplémentaires propres à certains diplômes, et hors diplômes d'université, à la rentrée 2013 :

- Licence : **183 €** (181 € en 2012).
- Master : **254 €** (250 € en 2012).
- Doctorat : **388 €** (380 € en 2012).
- Ingénieurs : **606 €** (596 € en 2012).
- Diplôme d'État d'orthophoniste : **545 €** (536 € en 2012).
- Parcours Grandes écoles de l'EM Strasbourg : 7500 € (tarif prévu de 2012 à 2014).

Pour mémoire, les étudiants boursiers sont dispensés du paiement des droits d'inscription nationaux (à titre indicatif, le cursus « Grand Ecole » de l'EM ne bénéficie pas de cette exonération pour les boursiers).

De plus, les frais d'inscription à l'institut des études politiques de Strasbourg sont dorénavant modulés en 15 couches, allant de 0 € par an pour les boursiers ainsi que pour les étudiants dont les parents ont un revenu inférieur à 13000 € par an. A contrario, ils s'élèvent à 3000 € pour les plus hauts revenus, on a donc ici aussi une augmentation substantielle des frais d'inscription

Aux frais d'inscription aux diplômes s'ajoutent les **211 €** de Sécurité Sociale, que paient tous les étudiants sauf les étudiants boursiers, salariés (à raison de 60h par mois ou 120h par trimestre) et de moins de 20 ans, qui en sont exonérés.

- **Les transports en commun**

- Les transports urbains

Ville	Tarif unitaire	Abonnement étudiant	Abonnement boursiers
Strasbourg	1,60 €	23,20 €	2,30 €
Haguenau	0,90 €	15 €	12 €
Colmar	1,25 €	16,30 €	16,30 €
Mulhouse	1,50 €	27,40 €	27,40 €

Comme le rappelle régulièrement l'AFGES, le statut d'étudiant n'est toujours pas pris en compte en Alsace. Actuellement, seule la ville de Colmar ne prend pas en compte l'âge pour ses tarifs étudiants.

A contrario, à Strasbourg les étudiants de plus de 25 ans doivent payer 46,40 € pour un abonnement, à Mulhouse c'est 39,40 € et à Haguenau, les plus de 26 ans paient 24 €.

- Les transports départementaux

Depuis le 1^{er} juillet 2011, le tarif unique mis en place par le Conseil Général du Bas-Rhin permet à tous de pouvoir voyager en bus quelle que soit la distance parcourue pour 2 €.

L'abonnement mensuel en illimité est de 42 € par mois pour voyager sur les transports du CG 67. Les billets à l'unité du réseau 68 ne sont pas eux, à un tarif fixe : ils oscillent entre 2,20 € et 4,60 €

L'abonnement mensuel pour les étudiants est lui aussi variable, de 44 € à 92 €.

- Les transports régionaux

Au niveau du transport régional, il existe différents abonnements (étudiants, Alsace + campus) pouvant offrir jusqu'à 75% de réduction sur l'année selon les trajets.

- **La santé**
 - Se soigner
- Frais de médecine préventive : 5 €
- Mutuelle complémentaire : 30 € par mois, soit 360€ pour la complémentaire permettant une couverture maximale.
- Dépense santé (médecin, médicament) : de 1 € à 420 €.

L'accès aux soins médicaux reste très inégal selon les étudiants. En Alsace, 35% des étudiants avouent avoir renoncé à consulter un médecin alors que leur état de santé le nécessitait.⁴

L'AFGES tient à exprimer ses inquiétudes quant à l'avenir du régime de sécurité sociale étudiante suite aux différents rapports publiés à ce sujet. Elle rejoint sa fédération nationale, la FAGE, sur la volonté de voir le dossier ouvert rapidement par les autorités compétentes, afin que le régime de protection sociale des étudiants soit le plus adapté à leurs besoins.

- S'alimenter

En prenant en compte l'indice des prix à la consommation appliqué aux données de l'enquête 2012, la dépense moyenne des étudiants alsaciens est de 134,80 € par mois.

Ce chiffre vient confirmer l'analyse faite par l'AFGES selon laquelle le budget des étudiants consacré à l'alimentation reste très faible. L'Observatoire de la Vie Etudiante avait en 2010 publié une enquête qui précisait que la part du budget d'un étudiant consacrée à son alimentation, ainsi que la qualité des repas, étaient en forte baisse.

Ces chiffres, étendus à l'ensemble de l'Alsace, montrent que notre région ne fait pas exception en la matière. En 2013, les étudiants alsaciens sont une nouvelle fois très en deçà de la moyenne nationale, et ce afin de pouvoir supporter les hausses tarifaires dans les nombreux autres domaines.

Sur 134,8 €, l'AFGES considère que 63 € correspondent aux repas pris en Resto U chaque mois. La base des repas Resto U envisagée tient compte des repas de midi ou du soir, à raison de 20 repas par mois en moyenne.

Cette base ne tient pas compte des week-ends passés par l'étudiant dans sa ville d'étude, ni du petit déjeuner.

Le montant mensuel est calculé sur la base d'un ticket à **3,15 €** nouveau tarif en vigueur à la rentrée 2013-2014, marquée par une hausse de 1,61 %. Une fois n'est pas coutume, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a, de nouveau, pris la décision de

4 Source: Enquête Vie Étudiante 2012 : les conditions de vie et études des étudiants Alsaciens – AFGES

passer outre l'avis des étudiants, et d'augmenter le tarif du ticket U qui est pourtant à vocation sociale.

En moyenne, on estime donc qu'un étudiant alsacien consacre 62 € par mois en tickets RU, et 71,80 € en autres sources d'alimentation.

Par ailleurs, la fermeture du RU Pasteur, et le blocage du financement des travaux du RU Paul Appel par le surgel des 20 millions d'investissement du CNOUS dans les œuvres universitaires, risquent de ne pas permettre au parc du Crous de répondre à la demande des étudiants.

- **Les autres postes de dépenses**

- L'accès à la culture et au sport
- Carte culture : 6,50 € (gratuit pour les boursiers)
- SUAPS (sport universitaire) : 25 € (gratuit pour les boursiers).
- Place de cinéma : 7,10 € la séance, 20,08 € l'abonnement illimité (tarif UGC)
- Musée : Pass musée 15 € avec carte culture

- Se documenter

Les frais de librairie varient de 50 € à 1000 € pour le premier mois, selon la filière d'études et s'élèvent en moyenne à 384 €. Ce montant comprend les frais de fournitures annualisés.⁵

- Frais divers

- Location d'un véhicule utilitaire de 3 m³ pour déménagement.
- Exemple avec Rentacar (prix en agence)
 - Forfait 300km inclus deux jours de location : 96 €
 - Forfait à la journée 100km = 43 €
- Budget de base de reprographie + photos d'identité = 15,00 €
- Laverie automatique = entre 4 et 10 € une machine soit 16,00 € minimum par mois (pour une machine par semaine).
- Sorties du mois de rentrée = 50,00 € environ. La moyenne annuelle étant de 27 € par mois⁶.

5 Source: Enquête 2011 sur les conditions de vie matérielle des étudiants de Strasbourg – AFGES

⁶ Source : Enquête 2012 sur les conditions d'études et de vie des étudiants alsaciens, AFGES

- **Les aides sociales**

Le Ministère de l'Enseignement supérieur a annoncé durant la période estivale, un aménagement du système des bourses sur critères sociaux. Cette réforme prévoit l'indexation des bourses sur l'inflation. De plus, elle crée deux échelons supplémentaires. Le premier, l'échelon 0 bis permettra de verser des bourses de 100€ sur dix mois. Il vient pallier en partie aux problèmes des nombreux étudiants issues des classes moyennes basses qui ne pouvaient jusqu'à lors recevoir une aide financière de la part des Crous. Le second échelon va augmenter le versement pour les étudiants les plus démunis, l'échelon 7. Cette réforme sera complétée par d'autres aménagements prévus pour la rentrée 2014.

Dans ce domaine, l'AFGES préconise une réforme en profondeur du système d'aide sociale, telle que proposée par la FAGE dans le cadre du projet d'Aide Globale d'Indépendance (AGI).

AIDE GLOBALE D'INDÉPENDANCE

FAGE
LES ASSOS ETUDIANTES

Aide directe
sur critères sociaux

Calculée en fonction du revenu du foyer. (SAUF pour les étudiants déclarés indépendants)

Calculée de manière linéaire. (et non plus en échelons)

Adaptée à tout les étudiants. (Etudiants salariés et indépendants qui ne dépassent pas 460€ mensuels)

+

Aide au logement
universelle

Dépend de la moyenne des logements de 20 m² dans le bassin de vie

Pour les étudiants habitant en logement autonome

Une aide pour TOUS les étudiants...

...gérée par les CROUS

Rapidité

car il n'y aura plus qu'un seul dossier pour l'étudiant.

Simplicité

car le CROUS sera le seul interlocuteur de l'étudiant.

Les évolutions des principaux postes de dépenses

- **Le logement social étudiant**

Evolution de prix des loyers CROUS (Référence : Chambre inférieure à 15m² non rénovée)

- 2007-2008 : 137 €
- 2008-2009 : 139 €
- 2009-2010 : 141 €
- 2010-2011 : 143,50 €
- 2011-2012 : 146,10 €
- 2012-2013 : 149,20 €
- 2013-2014 : **163,40 €**

Soit une augmentation de **19%** en six ans, **dont 9,5% en un an seulement.**

- **La restauration universitaire**

Evolution du prix du ticket CROUS (à l'unité)

- 2007-2008 : 2,80 €
- 2008-2009 : 2,85 €
- 2009-2010 : 2,90 €
- 2010-2011 : 3,00 €
- 2011-2012 : 3,05 €
- 2012-2013 : 3,10 €
- 2013-2014 : **3,15 €**

Soit une augmentation de **12,5 %** en six ans.

- **Les frais d'inscription**

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	Variation sur 5 ans
Licence	169 €	171 €	174 €	177 €	181,00 €	183 €	+7%
Master	226 €	231 €	237 €	245 €	250 €	254 €	+10%
Doctorat	342 €	350 €	359 €	372 €	380,00 €	388 €	+11%
Sécurité Sociale	195 €	198 €	200 €	203 €	207,00 €	211 €	+6,5%

Les budgets moyens

- **Budget moyen 2013 de rentrée en Alsace**

Attention : ce tableau présente les minima et maxima, et se lit horizontalement. En effet, aucun étudiant ne saurait se situer pour tous les postes de dépenses au minima, ni, réciproquement, au maxima. En termes de logement, **les chiffres concernent des étudiants décohabitants**, qui représentent 80% des étudiants alsaciens.

Postes de dépenses	Budget minimum	Budget moyen	Budget maximum
Logement			
Loyer	163,41 € (premier loyer)	412,00 €	916,20 €
Caution loyer	15 € (Loca-Pass)	412,00 €	916,20 €
Assurance logement	26,00 €	74,00 €	109,00 €
Charges	0,00 €	56,00 €	254,50 €
Sous-total logement	204,41 €	954,00 €	2 195,50 €
Équipement			
Meubles	0,00 €	225,00 €	450,00 €
Communication	10,00 €	50,00 €	80,00 €
Petites fournitures	52,82 €	52,82 €	52,82 €
Sous-total équipement	62,82 €	327,82 €	582,82 €
Transport			
Tous transports	2,30 €	43,00 €	450,00 €
Inscription			
Université	0,00 €	183,00 €	7 500,00 €
Santé			
Sécurité sociale	0,00 €	211,00 €	211,00 €
Complémentaire santé	0,00 €	120,00 €	360,00 €
Médecine préventive	5,00 €	5,00 €	5,00 €
Sous-total santé	5,00 €	336,00 €	576,00 €
Nourriture			
Courses	32,35 €	68,75 €	606,60 €
Tickets CROUS	63,00 €	63,00 €	63,00 €
Sous-total nourriture	95,35 €	131,75 €	669,60 €
Matériel pédagogique			
Livres et fournitures	50,00 €	388,22 €	1 000,00 €
Frais divers	106,15 €	160,24 €	214,33 €
TOTAL	526,03 €	2 524,03 €	13 188,25 €

- Budget moyen 2013 par ville d'études

	Haguenau			Mulhouse			Colmar			Strasbourg		
	Min	Moy	Max	Min	Moy	Max	Min	Moy	Max	Min	Moy	Max
loyer	0	380,79	606,6	0	375,58	758,25	0	363,19	697,59	0	412	916,2
caution	0	380,79	606,6	0	375,58	758,25	0	363,19	697,59	0	412	916,2
Assurances	0	63,69	105,14	0	63,69	105,14	0	63,69	105,14	0	74	109
Charges	0	55,6	55,6	0	55,6	55,6	0	55,6	55,6	0	56	254
Total Logement	0	880,87	1373,94	0	870,45	1677,24	0	845,67	1555,92	0	954	2195,5
Meubles	0	225	450	0	225	450	0	225	450	0	225	450
Communication	10	50	80	10	50	80	10	50	80	10	50	80
Petites fournitures	52,82	52,82	52,82	52,82	52,82	52,82	52,82	52,82	52,82	52,82	52,82	52,82
Total équipement	62,82	327,82	582,82	62,82	327,82	582,82	62,82	327,82	582,82	62,82	327,82	582,82
Transport	9	43	450	26	43	450	13,91	43	450	2,3	43	450
Université	0	183	183	0	183	254	0	183	388	0	183	7500
Sécurité sociale	0	211	211	0	211	211	0	211	211	0	211	211
Complémentaire	0	120	360	0	120	360	0	120	360	0	120	360
Médecine préventive	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Total santé	5	336	576	5	336	576	5	336	576	5	336	576
Courses	32,35	68,75	606,6	32,35	68,75	606,6	32,35	68,75	606,6	32,35	68,75	606,6
Ticket CROUS	63	63	63	63	63	63	63	63	63	63	63	63
Total nourriture	95,35	131,75	669,6	95,35	131,75	669,6	95,35	131,75	669,6	95,35	131,75	669,6
Livre et fournitures	50	388,22	1000	50	388,22	1000	50	388,22	1000	50	388,22	1000
Divers	106,15	160,24	214,33	106,15	160,24	214,33	106,15	160,24	214,33	106,15	160,24	214,33
Total	328,32	2450,9	5049,69	345,32	2440,48	5423,99	333,23	2415,7	5436,67	321,62	2524,03	13188,25

- Evolution des budgets depuis 2007

	Strasbourg	Mulhouse	Colmar	Haguenu	Alsace
2007-2008	De 418,80 € à 3668,37 €	ND	ND	ND	ND
2008-2009	De 463,30 € à 3777,87 €	ND	ND	ND	ND
2009-2010	De 485,57 € à 3937,57 €	ND	ND	ND	ND
2010-2011	De 450,22 € à 4058,52 €	ND	ND	ND	ND
2011-2012	De 506,75 € à 5816,38 €	ND	ND	ND	ND
2012-2013	De 318,55 € à 13934,75 €	De 342,25 € à 7837,38 €	De 330,16 € à 5264,75 €	De 325,25 € à 5084,75 €	De 504,75 € à 13128,70 €
	Moy 2386,57 €	Moy 2322,63 €	Moy 2298,13 €	Moy 2332,97 €	Moy 2389,09 €
2013-2014	De 321,62 € à 13188,25 €	De 345,32 € à 5423,99 €	De 333,23 € à 5436,67 €	De 328,32 € à 5049,69 €	De 526,03 € à 13188,25 €
	Moy 2524,03 €	Moy 2440,48 €	Moy 2415,70 €	Moy 2450,90 €	Moy 2524,03 €

Par rapport à 2012/2013, on observe une hausse de 5,6% pour le budget moyen de rentrée d'un étudiant décohabitant en Alsace, ce qui est considérable, et nettement supérieur à l'inflation.

La très forte augmentation du budget maximal sur 6 ans s'explique simplement par la prise en compte des frais d'inscription dans la composante la plus onéreuse de l'Université de Strasbourg pour un étudiant : l'École de Management. Il convient toutefois de rappeler qu'il est hautement improbable qu'un étudiant cumule l'ensemble des maxima ou des minima pour chaque poste de dépense.

En 2013, un étudiant alsacien décohabitant consacrera donc en moyenne **2524,03 €** aux dépenses du mois de rentrée.



afges
les étudiants d'Alsace

COMMUNIQUE

Strasbourg, le 3 septembre 2013

Coût de la rentrée étudiant 2013 en Alsace : une hausse bien supérieure à la moyenne nationale

L'Afges, devenue fédération des étudiants d'Alsace depuis février 2013, publie en ce premier jour de reprise des cours sa traditionnelle enquête du coût de la rentrée, étendue pour la deuxième fois aux quatre villes universitaires d'Alsace.

Plus d'un an après la campagne présidentielle qui a placé la jeunesse dans les priorités de chacun, celle-ci attend impatiemment des mesures concrètes. Alors que l'accès à l'enseignement supérieur est de plus en plus freiné par des contraintes financières, que le chômage des jeunes, notamment diplômés, atteint des taux records, les chiffres du coût de la rentrée 2013 ne font qu'aggraver la morosité ambiante. A l'image de ce qui se passe sur tous les campus de France, les étudiants alsaciens subissent une augmentation importante du coût de la rentrée.

Il correspond pour le mois de septembre 2013 à un **budget moyen pour un étudiant alsacien primo-arrivant et décohabitant¹ de 2 524,03 €, ce qui représente une hausse de 5,6% en un an. A titre comparatif, l'augmentation moyenne du coût de la rentrée sur la France entière est de 2%, selon la Fédération des Associations Générales Étudiantes, fédération nationale dont l'AFGES est membre.** Inutile de souligner que cette hausse est de beaucoup supérieure à l'inflation. Après des années précédentes marquées par la baisse de certains postes dépenses (transport, culture), cette année est marquée par une augmentation généralisée. Ainsi, outre la hausse des frais d'inscription, de la cotisation à la sécurité sociale étudiante et du ticket U (fixé par l'État durant la période estivale), les étudiants subissent, en Alsace, une hausse du loyer moyen, des denrées alimentaires, et plus généralement du coût de la vie.

L'AFGES avait souligné, en 2012, le trop faible budget que consacrent les étudiants à leur alimentation et leur santé. Face à la situation actuelle, la fédération alsacienne ne peut que réitérer ses inquiétudes. Afin de répondre très concrètement à la précarité d'une partie trop importante des étudiants, l'AFGES, avec ses partenaires et l'aide de l'Université de Strasbourg ouvrira, dès le premier semestre 2013, une première épicerie sociale étudiante sur les campus strasbourgeois.

La réforme en deux temps des bourses sur critères sociaux mise en place par le gouvernement est la bienvenue en ces temps difficiles. Mais l'attente d'une réelle refonte des aides sociales à destination des étudiants, en premier lieu des classes moyennes, est un dossier qui doit être une priorité absolue. Les étudiants ne peuvent se contenter de mesures prises dans l'urgence : ils attendent une véritable réforme conduisant à la mise en place de l'Aide Globale d'Indépendance portée par la FAGE.



L'attention de l'AFGES se porte aussi, naturellement, sur la situation du logement en Alsace. La hausse des loyers la plus importante concerne le parc social du Crous en 2013, ce qui est pour le moins singulier. Elle est de plus de 9,5%. En réalité, si des chambres restent vacantes dans ce parc, c'est d'abord parce que l'offre de plus en plus onéreuse pour une qualité moindre ne correspond pas aux attentes des étudiants, qui préfèrent se tourner vers des solutions plus économiques comme la colocation. Il y a donc bien tension sur le marché du logement étudiant, mais pas là où il devrait, puisque le parc social n'a bientôt plus que de social son nom.

Dans un contexte de plus en plus difficile pour les jeunes, l'AFGES poursuivra son engagement à leurs côtés, comme elle le fait depuis 90 ans.

Contacts presse :

● **Thibaut KLEIN**, Président de l'AFGES
06 72 92 68 97

president@afges.org

● **Quentin GUY-FAVIER**, Elu au CROUS pour l'AFGES
06 71 88 35 99

elus-crous@afges.org

www.afges.org